



## **Directives provisoires pour ceux et celles qui vivent avec une personne ayant eu une possible exposition au virus Ebola (“Personne sous surveillance”)**

*Mise à jour le 20 novembre 2014*

Les personnes qui ont récemment voyagées dans un pays où le virus Ebola se propage doivent se surveiller pour des cas de fièvre ou d'autres signes de maladie pendant 21 jours à compter de la date où ils ont quitté ce pays. La surveillance est également importante pour les personnes qui ont été en contact avec une personne malade du virus Ebola. La surveillance ne signifie pas que le membre de votre famille ou votre ami tombera malade du virus Ebola. Cependant, la personne sous surveillance *pourrait* tomber malade pendant la période de surveillance. Au cas où cette personne tombe malade pendant cette période, il ou elle devra consulter un médecin pour recevoir des soins médicaux et aussi pour être tester pour le virus Ebola et d'autres maladies.

Les personnes sous surveillance ne sont pas contagieuses lorsqu'elles sont en bonne santé et ne présentent pas de symptômes. Si la personne tombe malade, il ou elle devra très rapidement rechercher des soins médicaux afin de réduire le risque d'exposition du virus à d'autres personnes.

Cette fiche d'information explique ce que vous devez faire si une personne sous surveillance tombe malade pendant la période de surveillance de 21 jours. La fiche d'information vous explique aussi comment vous pouvez vous protéger de l'infection si cette personne devient malade.

### Comment se préparer:

- Conservez le numéro de téléphone de votre service de santé publique local, le numéro de téléphone du médecin de la personne sous surveillance, et au moins un contact d'urgence à portée de main.
- Sachez quoi faire si un membre de votre famille ou un ami tombe malade pendant la période de surveillance. Vous développerez ce plan avec votre service de santé local.
- Ayez une liste exhaustive de l'état de santé actuelle, des problèmes de santé chroniques, ainsi que des médicaments actuels de la personne sous surveillance. Présentez cette liste au prestataire de soins de santé si un membre de votre famille ou un ami tombe malade.

Si la personne sous surveillance a de la fièvre, de sévères maux de tête, des douleurs musculaires, des vomissements, de la diarrhée ou des douleurs à l'estomac:

- Appelez immédiatement votre service de santé local. Décrivez les symptômes de la personne et dites au personnel du département de santé à quel moment les symptômes ont commencé. Le personnel de santé publique fera une évaluation rapide et prendra soin de la personne malade.
- Évitez de toucher la personne malade. Le virus Ebola n'est pas transmissible lorsque la personne ne présente pas les symptômes, mais il peut se propager par contact avec une personne qui est malade du virus.
- Le virus Ebola se transmet par les fluides corporels infectés. Si la personne malade vomit, fait de la diarrhée (selles molles ou sanguinolentes), ou à des saignements, évitez tout contact avec ces fluides. Les membres du personnel de santé publique vont vous aider à organiser le nettoyage de la zone infectée.
- Donnez la liste présentant l'état de santé et des médicaments actuels du membre de votre famille ou de votre ami malade au personnel de santé qui examine ces personnes.
- Maintenez une distance de sécurité, mais suffisamment proche pour que le personnel des urgences médicales ainsi que les fournisseurs de soins de santé puissent vous parler de la santé et de la maladie du membre de votre famille ou de votre ami. Par ailleurs, il peut être rassurant pour le membre de votre famille ou votre ami de vous avoir à proximité, même si vous n'êtes pas en contact direct avec la personne malade.

---

L'information présentée ici est un aperçu général. Pour plus d'informations :